

Informations pratiques :

La déclaration par personne.

et prénoms de la personne malade doivent être obligatoirement par les praticiens eux-mêmes chaque pièce transmise. Le « Maladie » doit être transmis dans les annexes de votre contrat.

annances pour traitements spéciaux doivent à la nature du traitement ainsi que le coefficient d'indemnité et le détail des honoraires.

es de pharmacie et les notes de frais d'analyses et d'examens spéciaux doivent toujours être accompagnées des ordonnances du médecin traitant et des photocopies des résultats (des analyses et des examens radiologiques).

lectus et les PPV (Prix Public de Vente) relatifs aux remboursements doivent être joints aux ordonnances en éllant à contrôler les dates de péremption.

roger la garantie aux enfants âgés de plus de l'adhérent doit produire annuellement un état de scolarité correspondant à l'année considérée.

oint de l'adhérent ne bénéficie d'aucun régime d'assurance, merci de le préciser sur le bulletin et joindre les pièces justificatives. Si cela se passe en cours de contrat, vous devez nous indiquer toutes les pièces justificatives nécessaires.

ions chirurgicales : Nous fournir une facture de la clinique ou de l'hôpital précisant :

- a. Les honoraires du chirurgien et les coefficients des actes « K » correspondant à l'intervention.
- b. La ventilation des frais annexes (anesthésie, bloc opératoire etc...)
- c. Le nombre de jours d'hospitalisation et le compte rendu.
- d. Le détail des fournitures pharmaceutiques.

10. Maternité : Le versement de l'indemnité forfaitaire s'effectue sur présentation d'un extrait d'acte de naissance du/des nouveau(x) né(s).

11. Accident ou traumatisme : (autre que l'accident de travail) : merci de préciser les causes et circonstances en mentionnant la date, l'heure et le lieu.

12. Optique : La déclaration doit comporter la prescription médicale, la facture de l'opticien précisant les références des verres achetés.

13. Confidentialité : Si la maladie revêt un caractère confidentiel, merci d'en faire préciser la nature sous pli confidentiel cacheté à l'attention du médecin conseil de la compagnie.

14. Cas de grossesse : Vous devez nous le déclarer dès son diagnostic.

15. Pour les traitements médicaux à longue durée, la prise en charge est limitée à 3 mois.

16. Réclamations : Toute réclamation doit nous être formulée au plus tard dans un délai d'un (1) mois à compter de la date du dépôt du dossier maladie.



Déclaration maladie n° 1680119

À remplir par la société contractante

Numéro de police / catégorie

Numéro du bordereau

Numéro du sinistre

Matricule de l'assuré

Numéro d'affiliation à AXA Assurance Maroc

Cachet de l'entreprise

À remplir par l'assuré

Nom : HANNOUNE Prénom : MOHAMMED

N°de C.I.N. : BH 1170 195 Date de naissance : 16/06/1974

Montant des frais exposés : 3840,4 DH

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration.
Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casab le 09/03/2021

Signature de l'assuré(e)

Données personnelles

Les données personnelles demandées par l'assureur ont un caractère obligatoire pour obtenir la souscription du présent contrat et l'exécution de l'ensemble des services qui y sont rattachés. Elles sont utilisées exclusivement à cette fin par les services de l'assureur et les tiers autorisés.

La durée de conservation de ces données est limitée à la durée du contrat d'assurance et à la période postérieure pendant laquelle leur conservation est nécessaire pour permettre à l'assureur de respecter ses obligations en fonction des délais de prescription ou en application d'autres dispositions légales.

Par ailleurs, la communication des informations de l'assuré/souscripteur est limitée aux communications obligatoires en fonction des obligations légales et réglementaires qui s'imposent à l'assureur et aux tiers légalement autorisés à obtenir lesdites informations.

L'assureur garantit notamment le respect de la loi n°09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Les données sont protégées aussi bien sur support physique qu'électronique, de telle sorte que leur accès soit impossible à des tiers non autorisés.

L'assureur s'assure que les personnes habilitées à traiter les données personnelles connaissent leurs obligations légales en matière de protection de ces données et s'y tiennent.

Les données à caractère personnel peuvent à tout moment faire l'objet d'un droit d'accès, de modification, de rectification et d'opposition auprès du Service gestion des réclamations AXA Assurance Maroc par courrier à l'adresse : 120-122 Avenue Hassan II - 20 000 Casablanca.

De manière expresse, l'assuré/souscripteur autorise l'assureur à utiliser ses coordonnées à des fins de prospections commerciales en vue de proposer d'autres services d'assurance. Il peut s'opposer par courrier à la réception de sollicitations commerciales.

«conformément à la loi 09-08, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux traitements de vos données personnelles. Ce traitement a été autorisé par la CNDP sous le N° : A-A-343/2013».

Cadre réservé à AXA Assurance Maroc

Cachet de la cellule « bordereau »

Cachet de la cellule « traitement »

Fait à : Cého

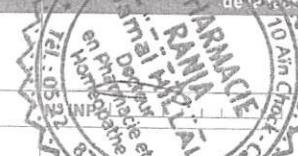
10

20120220 Special Digestive System 05.22.07

Dr. Abu
Spécialiste de la
Digestion et du foie
57,80 Dr. Obi - Nou Hôpital H.M.C
Tel: 03 22 82 90 95

tail des soins (à remplir par le Médecin)

Exécution des ordonnances (à remplir par le Pharmacien)

Date de l'ordonnance	Montant de la facture	Cachet du pharmacien contestant le paiement de la facture
20/02/21	625,00	
N° ICE	125,00	N° INP
27/02/21	125,40	
N° ICE	092 000 000	N° INP

Exemplaire à conserver par

Cadre réservé à AXA Assurance Maroc

Médecin conseil

Fiche dossier

Exemplaire à conserver par



Quittance De Remboursement
Maladie Maternite

Société : SERMP N° de sinistre : 21500477
Contrat n° : 010 200230 / 00 N° dossier : 0001837
N° d'affiliation : 3005 Date de survenance : 20/02/2021
Matricule Société : 0 Date de traitement : 29/03/2021
Assuré : HANNOUNE MOHAMMED Date de remboursement : 29/03/2021
Bénéficiaire : HANNOUNE MOHAMMED Médecin : ZIANE

Nature des prestations	Dépense réelles en dhs	Base de remboursement	Cof (nbre)	Taux %	Remboursement autre Cie	Remboursement AXA
CONSULT° SPECIALISTE	300,00	300,00	0	80,00	0,00	240,00
ECHOGRAPHIE	400,00	400,00	0	80,00	0,00	320,00
ANALYSES B	2 390,00	2 390,00	0	80,00	0,00	1 912,00
MEDICAMENTS	750,40	239,10	0	80,00	0,00	191,28
	3 840,40	3 329,10			0,00	2 663,28

Observations : nr : biovom + dictel + i b s

Informations :



Date du prélèvement : 24-02-2021

Code patient : 2102240014

Né(e) le : 16-06-1972 (48 ans)

Mr Mohammed HANNOUNE

Dossier N° : 2102240014

Prescripteur : Dr ABDELLAZIZ ZIANE



HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME (Automate : HORIBA Medical ABX PENTRA 80 XL)

(Les valeurs de référence sont en fonction de l'âge, du sexe, de l'état physiologique du patient, une éventuelle grossesse...)

Hématies : 5,59 Millions/mm³ (4,30-5,76)

Hémoglobine : 17,0 g/dL (13,5-17,2)

Hématocrite : 50,2 % (39,5-50,5)

VGM : 90 fL (80-99)

TCMH : 30 pg (27-34)

CCMH : 33,9 g/dL (28,0-36,0)

Leucocytes : 8 700 /mm³ (3 900-10 200)

Polynucléaires Neutrophiles : 55 %

Soit: 4 785 /mm³ (2 000-7 500)

Lymphocytes : 30 %

Soit: 2 610 /mm³ (1 000-4 000)

Monocytes : 8 %

Soit: 696 /mm³ (<1 100)

Polynucléaires Eosinophiles : 6 %

Soit: 522 /mm³ (0-600)

Polynucléaires Basophiles : 1 %

Soit: 87 /mm³ (0-150)

Plaquettes : 385 000 /mm³ (150 000-450 000)

VMP 8,1 μm³ (6,0-11,0)

Commentaire : Hémogramme normal.

LABORATOIRE EL KHALIL
Dr. Hoda OUALI ALAMI
Médecin Biologiste
252, Boulevard El Khalil, 1^{er} Etage, Hay Moulay Abdellah, Ain Chock, Casablanca
Tél : 05 22 52 62 52 / Fax : 05 22 21 10 90 - E-mail-1 : labo.elkhalil@gmail.com / E-mail-2 : h.oualialami@gmail.com



BIOCHIMIE SANGUINE

Protéine C-réactive (CRP) (Immuno-turbidimétrie - AU480 BECKMAN)	0,6 mg/L	(<5,0)
Urée (Dosage enzymatique - AU 480 BECKMAN)	0,32 g/L 5,33 mmol/L	(0,10-0,50) (1,67-8,33)
Créatinine (Technique enzymatique -AU 480 BECKMAN)	12,2 mg/L 108,0 μ mol/L	(5,0-13,0) (44,3-115,1)
Estimation du Débit de Filtration Glomérulaire(DFG) selon MDRD (Patient d'origine africain-américain)	81 mL/min	

* MDRD = Modification of Diet in Renal Disease

- * Interprétation des résultats selon les recommandations internationnales (HAS) :
- Clairance de la créatinine normale : > à 60 mL/min
 - Insuffisance rénale modérée : 30 – 60 mL/min
 - Insuffisance rénale sévère : 15 – 30 mL/min
 - Insuffisance rénale terminale : < à 15 mL/min

Acide Urique (Dosage enzymatique - AU 480 BECKMAN)	59 mg/L 0,35 mmol/L	(35-70) (0,21-0,42)
Glycémie à jeun (Technique enzymatique- AU 480 BECKMAN)	0,87 g/L 4,83 mmol/L	(0,70-1,10) (3,89-6,11)
Hémoglobine glyquée (HbA1c) (Tosoh Biosciences GX - HPLC)	5,3 %	(4,0-6,0)

Variant Hémoglobine Absence de variant d'hémoglobine

Valeurs de référence :

Sujet normoglycémique : 4,00 à 6,00 % de l'hémoglobine totale.

Sujet diabétique équilibré : objectif ciblé autour de 6,50 %.

Diabète mal équilibré : taux supérieur à 8,50 %.

Triglycérides (Dosage enzymatique - AU 480 BECKMAN)	0,99 g/L 1,13 mmol/L	(0,35-1,50) (0,40-1,71)
Résultats sous réserve d'un respect strict de 12 heures de jeûn		
Cholestérol total (Dosage enzymatique - AU 480 BECKMAN)	2,41 g/l 6,23 mmol/L	(1,30-2,00) (3,36-5,17)
Résultats sous réserve d'un respect strict de 12 heures de jeûn		

HDL-Cholestérol (Immuno-turbidimétrie - AU 80 BECKMAN)	0,67 g/L 1,73 mmol/L
	(0,35-0,82) (0,91-2,12)

LABORATOIRE EL KHALIL

Dr. Hoda OUALI ALAMI

Médecin Biologiste

252, Boulevard El Khalil, Hay Moulay Abdellah, Ain Chock - Casablanca
Tél : 05 22 52 62 52 / Fax : 05 22 21 10 90 - E-mail-1 : labo.elkhalil@gmail.com / E-mail-2 : h.ouali.alami@gmail.com



Date du prélèvement : 24-02-2021 - 2102240014 - Mr Mohammed HANNOUNE

LDL-Cholestérol

(Calculé selon la formule de Friedwald.)

1,54 g/L
3,98 mmol/L

Valeurs cibles du LDL-Cholestérol selon les recommandations ANSM:

- 0 Facteur de risque : LDL < 2,20 g/L (5,70 mmol/L)
- 1 Facteur de risque : LDL < 1,90 g/L (4,90 mmol/L)
- 2 Facteurs de risque : LDL < 1,60 g/L (4,14 mmol/L)
- Plus de 2 facteurs de risque : LDL < 1,30 g/L (3,36 mmol/L)
- Antécédent de maladie cardiovasculaire avérée : LDL < 1,00 g/L (2,58 mmol/L)

Facteurs de risque : Diabète, Tabac, HTA, Obésité, Age>60 ans, HDL < 0,40 g/L, Sédentarité, ATCD de maladie cardiovasculaire familiale.

Transaminases GPT (ALAT)

(Dosage enzymatique - AU 480 BECKMAN)

15 UI/L (5-55)

Transaminases GOT (ASAT)

(Dosage enzymatique - AU 480 BECKMAN)

19 UI/L (5-40)

Gamma Glutamyl Transférase (GGT)

(Dosage enzymatique - AU 480 BECKMAN)

22 UI/L (8-55)

Phosphatase alcaline (PAL)

(Dosage enzymatique - AU 480 BECKMAN)

94 UI/L (30-120)

NB: La PAL est physiologiquement élevée chez l'enfant et l'adolescent (croissance osseuse) et chez la femme enceinte (PAL d'origine placentaire)

25OH-Vitamine D total (D2+D3)

(Technique ELFA - VIDAS Biomérieux)

<8,1 ng/ml (30,0-100,0)

Valeurs de référence :

- Carence: < à 10 ng/ml
- Insuffisance : entre 10 et 29 ng/ml
- Suffisant : entre 30 et 100 ng/ml
- Toxicité : > à 100 ng/ml



BILAN ENDOCRINIEN

TSH Ultra-sensible

(Technique Chimiluminescence Beckman Coulter)

2,126 mUI/L

(0,250–5,600)

Valeurs de référence:

Tranche d'âge	TSH(mUI/L)
0 à 1 mois	0,70 à 18,10
1 à 12 mois	1,12 à 8,21
1 à 5 ans	0,80 à 6,25
6 à 10 ans	0,80 à 5,40
11 à 14 ans	0,70 à 4,61
15 à 18 ans	0,50 à 4,33
> à 19 ans	0,25 à 5,00
Femme enceinte 1er Trimestre	0,05 à 3,70
Femme enceinte 2eme Trimestre	0,31 à 4,35
Femme enceinte 3eme Trimestre	0,41 à 5,18

- Hyperthyroïdie : TSH < à 0,15 mU/L

- Hypothyroïdie : TSH > à 7,00 mU/L

- Nouveau-né : TSH augmente à la 30 minute de vie (80 mUI/L) puis retour à la normale vers 2-5 jours.

Thyroxine libre (T4L)

(Technique Chimiluminescence Beckman Coulter)

10,990 pmol/L

(7,850–14,400)

8,52 pg/ml

(6,08–11,16)

MARQUEURS TUMORAUX

PSA Total

(Immuno-fluorescence – VIDAS Biomérieux)

1,16 ng/mL

(0,27–2,19)

Valeurs de référence:

Tranche d'âge(ans)	PSA (ng/ml)
< 40	0,21 à 1.72
40 à 49	0,27 à 2.19
50 à 59	0,27 à 3.42
60 à 69	0,22 à 6.16
>69	0,21 à 6.77

Validé par :Dr Hoda OUALI ALAMI

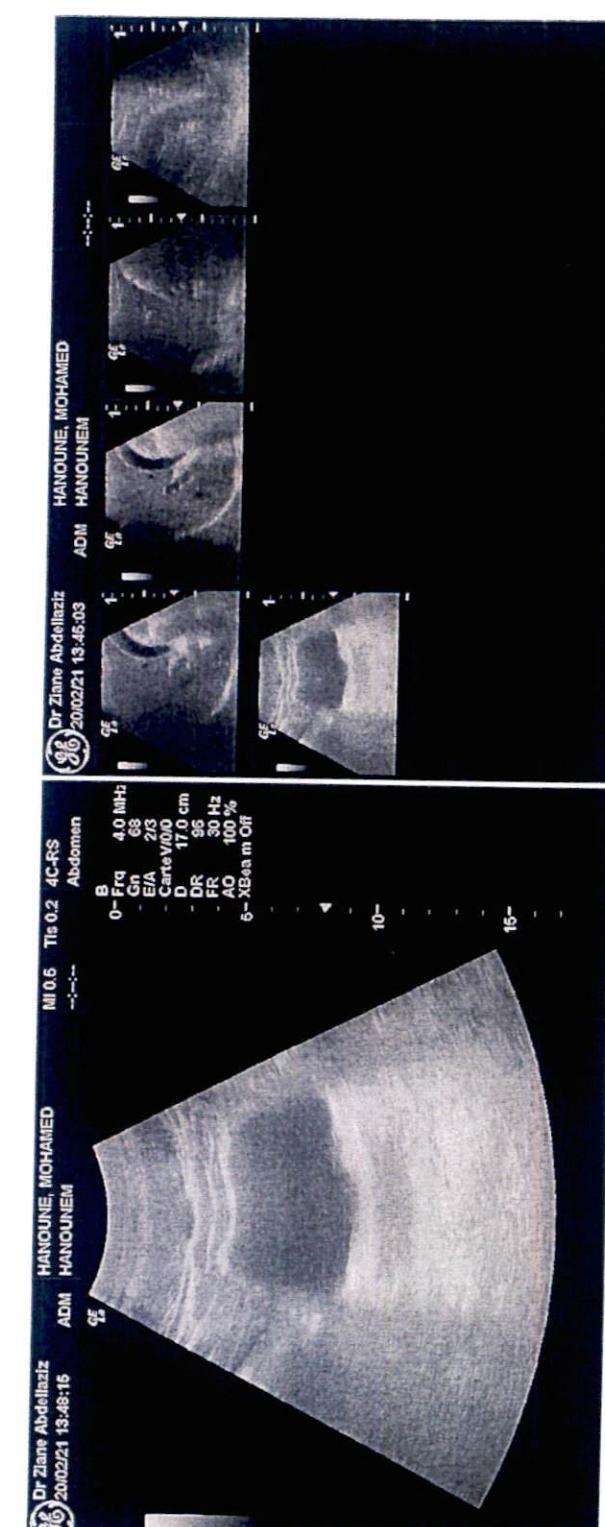
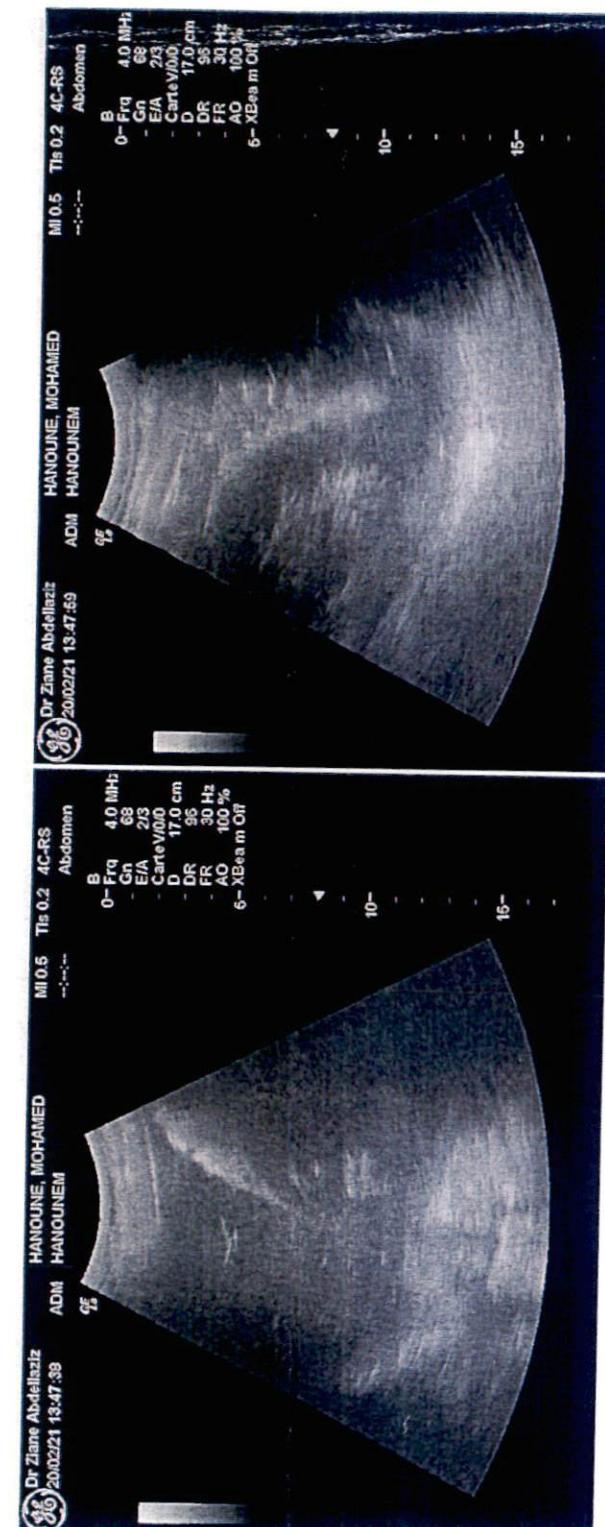
LABORATOIRE EL KHALIL
Dr. Hoda OUALI ALAMI
Médecin Biologiste
El Khalil, 1er étage, Hay Moulay Abdellah, Ain Chock, Casablanca
Tél : 05 22 52 62 52 / Fax : 05 22 21 10 90 - E-mail-1 : labo.elkhalil@gmail.com / E-mail-2 : h.ouali.alami@gmail.com

Prélèvement à domicile sur Rendez-vous

252, Boulevard El Khalil, Hay Moulay Abdellah, Ain Chock - Casablanca

Tél : 05 22 52 62 52 / Fax : 05 22 21 10 90 - E-mail-1 : labo.elkhalil@gmail.com / E-mail-2 : h.ouali.alami@gmail.com

Patente : 34046060 - I.F : 15214903 - CNSS : 4204096 - R.C : 421712 - ICE : 001603906000091



Dr. Abdellaziz ZIANE
Spécialiste de maladies de l'Appareil
Digestif et du Foie et de l'Anus
57 Bd Okba Ibou Nafis H.M Casablanca
Tél: 05 22 62 90 90

Casablanca le, 27/02/2021

Mr HANNOUNE Mohammed

20,90 x 6

VITAMINE D3 B.O.N 200 000 UI/1 ML
1 ampoule par mois

06 MOIS

T. 125,40



Dr. Abdellaziz ZIANE
Spécialiste de maladies de l'Appareil
Digestif et du Foie et de l'Anus
57 Bd Okba Ibou Nafis H.M Casablanca
Tél: 05 22 62 90 90

Cabinet d'Hépato-Gastro-Entérologie

DOCTEUR ABDELLAZIZ ZIANE



Casablanca le, 20/02/2021

Mr HANNOUNE Mohammed

57, Bd Okba Ibnou Nafîa,
Hay mohammadi
Casablanca
Tél : 05 22 62 90 90
Email : draziane@yahoo.fr

Fibroscopie
Diagnostique
et thérapeutique

Cathétérisme de la VBP
Sphinctérotomie.
(CPRE)

Coloscopie
Polypectomie

Echographie
Abdominale

.NFS
.CRP
.UREE CREATINEMIE
.GLYCEMIE
.Hb GLYCOSYLEE
.TGO,TGP,PAL ,GGT
.TG.
.CHOLESTEROL LDL HDL
.URICEMIE
.VITAMINE D
.TSHus T4L
.PSA



LABORATOIRE EL KHALIL
Dr. Hoda OUALI ALAMI
Médecin Biologiste
52, Bd Okba Ibnou Nafîa, Hay Mohammadi, Casablanca
Tél: 05 22 62 92 / 05 22 62 93 - Fax: 05 22 90 90



مختبر الخليل للتحاليل الطبية والبيولوجية

LABORATOIRE EL KHALIL D'Analyses Médicales et Biologiques

Biochimie • Bactériologie • Hématologie • Immunologie • Hormonologie • Oncologie • Parasitologie • Mycologie • Virologie • Spermologie

Dr. Hoda OUALI ALAMI

Médecin Biologiste
Diplômée de la Faculté de Médecine de Rabat

د. هدى الواي العلمي

INPE :



093061166

FACTURE N° : 2102240014

Casablanca le 24-02-2021

Mr Mohammed HANNOUNE

Demande N° 2102240014

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
0100	Acide urique	B30	B
0106	Cholestérol total	B30	B
0108	Cholestérol H D L	B50	B
0109	Cholestérol L D L	B50	B
0111	Créatinine	B30	B
0118	Glycémie	B30	B
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
0134	Triglycérides	B60	B
0135	Urée	B30	B
0141	Gamma glutamyl transférase (GGT)	B50	B
0143	Phosphatases alcalines	B50	B
0146	Transaminases O (TGO)	B50	B
0147	Transaminases P (TGP)	B50	B
0161	T4 libre	B200	B
0163	TSH	B250	B
0216	Numération formule	B80	B
0361	PSA	B300	B
0370	CRP	B100	B
0439	Vitamine D	B450	B

Total des B : 1990

TOTAL DOSSIER : 2390.00DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : deux mille trois cent quatre-vingt-dix dirhams

LABORATOIRE EL KHALIL
Dr. Hoda OUALI ALAMI
Médecin Biologiste
0522526252 / FAX: 0522211090

252, Bd. EL KHALIL , Hay My Abdellah, Ain Chok, Casablanca – Tél : 0522526252 / FAX: 0522211090

E-Mail : labo.elkhalil@gmail.com – Patente N : 34046060 - I.F.N : 15214903 - CNSS : 4204096

ICE : 001603906000091

Cabinet d'Hépato-Gastro-Entérologie

DOCTEUR ABDELLAZIZ ZIANE



ECHOGRAPHIE ABDOMINALE

Mr HANNOUNE Mohammed

Casablanca le, 20/02/2021

57, Bd Okba Ibnou Nafâ,
Hay mohammadi
Casablanca
Tél : 05 22 62 90 90
Email : draziiane@yahoo.fr

Examen

Fibroscopie
Diagnostique
et thérapeutique

Foie de taille normale, d'échostructure homogène et de contours réguliers.
Veine porte de calibre normal. Veines sushépatiques libres.
Vésicule biliaire alithiasique, à paroi fine.
Voies biliaires intra et extrahépatiques non dilatées.
Pancréas de taille et d'échostructure normales.
Absence d'adénopathies cœliomésentériques.
Rate homogène, de volume normal.
Reins de taille et d'échostructure normales avec bonne différenciation corticosinusale,
sans dilatation des cavités pyélocalicielles.

Cathétérisme de la VBP
Sphinctérotomie.
(CPRE)

Conclusion

ECHOGRAPHIE ABDOMINALE SANS PARTICULARITES.

Coloscopie
Polypectomie

Echographie
Abdominale

Proctologie
médicale

Dr. Abdellaziz ZIANE
Spécialiste en maladies de l'Appareil
Digestif et du Système de l'Anus
57 Bd Okba Ibnou Nafî H.M Casablanca
Tél: 05 22 62 90 90



Casablanca le, 20/02/2021

Mr HANNOUNE Mohammed

57, Bd Okba Ibnou Nafia,
Hay mohammadi
Casablanca
Tél : 05 22 62 90 90
Email : draziane@yahoo.fr

Fibroscopie
Diagnostique
et thérapeutique

Cathétérisme de la VBP
Sphinctérotomie.
(CPRE)

Coloscopie
Polypectomie

Echographie
Abdominale

Proctologie
médicale

113,70



RANCIPHEX 20

1 comprimé le matin avant repas

274,00



I B S PROBI.DIGESTIFS

1 gélule avant le petit-déjeuner

122,13



DICETEL 100

1 comprimé, 2 fois par jour, avant les repas

115,00

BIOVOM

1 gélule, 2 fois par jour avant repas

625,00

BIOVOM 30 GELULES
LOT : N01
PER : 30/09/2021
PRIX : 115 DH

Dr. Abdellaziz ZIANE
Spécialiste de maladies de l'appareil
Digestif et du foie. Dr. Abdellaziz ZIANE
57 Bd Okba Ibnou Nafia H.M Casablanca
Tél: 05 22 62 90 90



I.B.S.

PPC : 274 DH

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

Complément alimentaire avec des bactéries probiotiques

I.B.S constitue une nouvelle approche dans la prise en charge de l'inconfort intestinal.

I.B.S. convient aux personnes présentant une sensibilité de leur intestin et sujettes à des troubles intestinaux fréquents.

L'innovation de I.B.S. réside au niveau de sa souche brevetée LP299V™, reconnue comme probiotique.

La souche LP299V™ répond à des critères de qualité qui sont :

- Innocuité
- Résistance naturelle élevée à l'acidité gastrique et aux sels biliaires
- Adhésion aux cellules de la muqueuse intestinale et colonisation transitoire de l'intestin
- Etudes cliniques rigoureuses démontrant ses effets.

Dose recommandée :

1 capsule par jour, une cure de 30 jours est recommandée pour un effet optimal, à renouveler si nécessaire.

L'apport journalier recommandé ne doit pas être dépassé.

VITAMINE D3 B.O.N.®

200 000 UI/1 ml

Cholécalciférol

Solution injectable IM en ampoule

IDENTIFICATION DU MEDICAMENT

COMPOSITION

Cholécalciférol (vitamine D3) 200 000 UI
Excipient : triglycérides à chaîne moyenne q.s. pour 1 ml

FORME PHARMACEUTIQUE

Solution injectable en ampoule de 1 ml.

CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE : VITAMINE D.

NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

DE LA DÉCISION D'ENREGISTREMENT

BOUCHARA-RECORDATI

70, avenue du Général de Gaulle
92800 PUTÉAUX - FRANCE

NOM ET ADRESSE DU FABRICANT

HAUPT PHARMA
1, Rue Comte de Sinard
26250 LIVRON SUR DRÔME - FRANCE

DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT ?

Ce médicament contient de la vitamine D qui permet la fixation osseuse du calcium. Il est indiqué dans la prévention et le traitement des carences en vitamine D.

ATTENTION !

DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MEDICAMENT ?

Ce médicament NE DOIT PAS ETRE UTILISE dans les cas suivants :

- allergie à l'un des constituants, notamment à la vitamine D,
- hypercalcémie (taux anormalement élevé de calcium dans le sang),
- hypercalciurie (taux anormalement élevé de calcium dans les urines),
- lithiasis calcique (calcul rénal).

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

MISES EN GARDE SPECIALES

Afin d'éviter un surdosage en vitamine D, prévenir votre médecin en cas d'association avec un traitement contenant déjà cette vitamine.

En cas d'administration de fortes doses et répétées de vitamine D, ou en cas d'association avec des fortes doses de calcium, il est nécessaire de surveiller le taux de calcium dans le sang et les urines.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

EN CAS DE DOUTE NE PAS HESITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES ET AUTRES INTERACTIONS

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MEDICAMENTS IL FAUT SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN.

GROSSESSE - AI LAITEMENT

Si vous êtes enceinte ou si vous allaitez, consultez votre médecin. En cas de grossesse ou d'allaitement, ce médicament doit être prescrit pendant la grossesse ou l'allaitement.

AMM N° 171/16 DMP/21/NNPR

6 118001 272228

PPV : 20,90 DH

COMMENT UTILISER

POSOLOGIE

Dans tous les cas, se conformer à l'avis de votre médecin. Les posologies usuelles sont les suivantes :

En prévention :

Chez le nourrisson recevant un lait enrichi en vitamine D : 1/2 ampoule (soit 100 000 UI) tous les 6 mois.

Chez le nourrisson allaité ou ne recevant pas de lait enrichi en Vitamine D et chez l'enfant jeune jusqu'à 5 ans : 1 ampoule (soit 200 000 UI) tous les 6 mois.

Chez l'adolescent : 1 ampoule (soit 200 000 UI) tous les 6 mois en période hivernale.

Chez la femme enceinte : 1/2 ampoule (soit 100 000 UI) au 6^{me} ou 7^{me} mois de grossesse.

Chez le sujet âgé : 1/2 ampoule (soit 100 000 UI) tous les 3 mois.

En cas de pathologie digestive, de traitement anticonvulsivant ou autres conditions particulières décrites ci-dessus : se conformer à la prescription médicale.

Traitements de la carence en vitamine D :

1 ampoule (soit 200 000 UI) éventuellement répétée une fois après 1 à 6 mois.

Ce MEDICAMENT VOUS A ETE PERSONNELLEMENT DELIVRE DANS UNE SITUATION PRECISE :

- IL PEUT NE PAS ETRE ADAPTE A UN AUTRE CAS.
- NE PAS LE CONSEILLER A UNE AUTRE PERSONNE.

MODE ET VOIE D'ADMINISTRATION

Voie IM. L'ampoule peut être également administrée par voie orale.

CONDUITE A TENIR EN CAS DE SURDOSAGE

AVERTIR IMMEDIATEMENT VOTRE MEDECIN.

L'apparition de maux de tête, fatigue, perte d'appétit, amaigrissement, dépression, arrêt de croissance, nausées, vomissements, constipation, émission d'une quantité excessive d'urine, soif intense, déshydratation, hypertension artérielle, calculs rénaux, calcifications des tissus (dépôts de calcium en particulier au niveau du rein et des vaisseaux), insuffisance rénale (défaillance des fonctions du rein), troubles du rythme cardiaque voire coma peuvent être les signes d'une dose excessive en vitamine D.

Les signes biologiques d'un surdosage en vitamine D sont une augmentation des taux de calcium et de phosphore dans le sang et les urines, une concentration basse en hormone parathyroïdienne et élevée en 25-hydroxyvitamine D.

En cas de surdosage, le traitement doit être arrêté. Limiter les apports en calcium (ex : laitages) et boire abondamment.

CONDUITE A TENIR EN CAS D'OMISSION D'UNE DOSE
Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

VITAMINE D3 B.O.N.®

200 000 UI/1 ml

Cholécalciférol

Solution injectable IM en ampoule

IDENTIFICATION DU MEDICAMENT

COMPOSITION

Cholécalciférol (vitamine D3) 200 000 UI
Excipient : triglycérides à chaîne moyenne q.s. pour 1 ml
ampoule.

FORME PHARMACEUTIQUE

Solution injectable en ampoule de 1 ml.

CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE : VITAMINE D

NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

DE LA DÉCISION D'ENREGISTREMENT

BOUCHARA-RECORDATI

70, avenue du Général de Gaulle
92800 PUTEAUX - FRANCE

NOM ET ADRESSE DU FABRICANT

HAUPT PHARMA
1, Rue Comte de Sinard
26250 LIVRON SUR DRÔME - FRANCE

DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT ?

Ce médicament contient de la vitamine D qui permet la fixation osseuse du calcium. Il est indiqué dans la prévention et le traitement des carences en vitamine D.

ATTENTION !

DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MEDICAMENT ?

Ce médicament NE DOIT PAS ETRE UTILISE dans les cas suivants :

- allergie à l'un des constituants, notamment à la vitamine D,
- hypercalcémie (taux anormalement élevé de calcium dans le sang),
- hypercalcurie (taux anormalement élevé de calcium dans les urines),
- lithiase calcique (calcul rénal).

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

MISES EN GARDE SPECIALES

Afin d'éviter un surdosage en vitamine D, prévenir votre médecin en cas d'association avec un traitement contenant déjà cette vitamine.

En cas d'administration de fortes doses et répétées de vitamine D, ou en cas d'association avec des fortes doses de calcium, il est nécessaire de surveiller le taux de calcium dans le sang et les urines.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

EN CAS DE DOUTE NE PAS HESITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES ET AUTRES INTERACTIONS

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MEDICAMENTS IL FAUT SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN.

GROSSESSE - ALLAITEMENT

Si vous êtes enceinte ou allaitante, consultez votre pharmacien et votre médecin. Ce médicament n'a pas été prescrit pendant la grossesse.

ZENITH Pharma

AMM N° 171/16 DMP/21/NNPR



6 118001 272228

PPV : 20,90 DH

COMMENT UTILISER

POSOLOGIE

Dans tous les cas, se conformer à l'avis de votre médecin. Les posologies usuelles sont les suivantes :

En prévention :

Chez le nourrisson recevant un lait enrichi en vitamine D : 1/2 ampoule (soit 100 000 UI) tous les 6 mois.

Chez le nourrisson allaité ou ne recevant pas de lait enrichi en Vitamine D et chez l'enfant jeune jusqu'à 5 ans : 1 ampoule (soit 200 000 UI) tous les 6 mois.

Chez l'adolescent : 1 ampoule (soit 200 000 UI) tous les 6 mois en période hivernale.

Chez la femme enceinte : 1/2 ampoule (soit 100 000 UI) au 6^{me} ou 7^{me} mois de grossesse.

Chez le sujet âgé : 1/2 ampoule (soit 100 000 UI) tous les 3 mois.

En cas de pathologie digestive, de traitement anticonvulsivant ou autres conditions particulières décrites ci-dessus : se conformer à la prescription médicale.

Traitemennt de la carence en vitamine D :

1 ampoule (soit 200 000 UI) éventuellement répétée une fois après 1 à 6 mois.

CE MEDICAMENT VOUS A ETE PERSONNELLEMENT DELIVRE DANS UNE SITUATION PRECISE :

- IL PEUT NE PAS ETRE ADAPTE A UN AUTRE CAS.
- NE PAS LE CONSEILLER A UNE AUTRE PERSONNE.

MODE ET VOIE D'ADMINISTRATION

Voie IM. L'ampoule peut être également administrée par voie orale.

CONDUITE A TENIR EN CAS DE SURDOSAGE

AVERTIR IMMEDIATEMENT VOTRE MEDECIN.

L'apparition de maux de tête, fatigue, perte d'appétit, amaigrissement, dépression, arrêt de croissance, nausées, vomissements, constipation, émission d'une quantité excessive d'urine, soif intense, déshydratation, hypertension artérielle, calculs rénaux, calcifications des tissus (dépôts de calcium en particulier au niveau du rein et des vaisseaux), insuffisance rénale (défaillance des fonctions du rein), troubles du rythme cardiaque voire coma peuvent être les signes d'une dose excessive en vitamine D.

Les signes biologiques d'un surdosage en vitamine D sont une augmentation des taux de calcium et de phosphore dans le sang et les urines, une concentration basse en hormone parathyroïdienne et élevée en 25-hydroxyvitamine D.

En cas de surdosage, le traitement doit être arrêté. Limiter les apports en calcium (ex : laitages) et boire abondamment.

CONDUITE A TENIR EN CAS D'OMISSION D'UNE DOSE

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

VITAMINE D3 B.O.N.®

200 000 UI/1 ml

Cholécalciférol

Solution injectable IM en ampoule

IDENTIFICATION DU MEDICAMENT

COMPOSITION

Cholécalciférol (vitamine D3) 200 000 UI
Excipient : triglycérides à chaîne moyenne q.s. pour 1 ml

FORME PHARMACEUTIQUE

Solution injectable en ampoule de 1 ml

CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE : VITAMINE D.

NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

DE LA DÉCISION D'ENREGISTREMENT

BOUCHARA-RECORDATI

70, avenue du Général de Gaulle
92800 PUTEAUX - FRANCE

NOM ET ADRESSE DU FABRICANT

HAUPT PHARMA

1, Rue Comte de Sinard
26250 LIVRON SUR DRÔME - FRANCE

DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT ?

Ce médicament contient de la vitamine D qui permet la fixation osseuse du calcium. Il est indiqué dans la prévention et le traitement des carences en vitamine D.

ATTENTION !

DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MEDICAMENT ?

Ce médicament NE DOIT PAS ETRE UTILISE dans les cas suivants :

- allergie à l'un des constituants, notamment à la vitamine D,
- hypercalcémie (taux anormalement élevé de calcium dans le sang),
- hypercalcurie (taux anormalement élevé de calcium dans les urines),
- lithiasie calcique (calcul rénal).

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

MISES EN GARDE SPECIALES

Afin d'éviter un surdosage en vitamine D, prévenir votre médecin en cas d'association avec un traitement contenant déjà cette vitamine.

En cas d'administration de fortes doses et répétées de vitamine D, ou en cas d'association avec des fortes doses de calcium, il est nécessaire de surveiller le taux de calcium dans le sang et les urines.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

EN CAS DE DOUTE NE PAS HESITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES ET AUTRES INTERACTIONS

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MEDICAMENTS IL FAUT SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN.

GROSSESSE - ALLAITEMENT

Si vous êtes enceinte ou préparez-vous à l'allaitement, consultez votre pharmacien ou votre médecin. Ce médicament n'a pas été prescrit pendant la grossesse.

ZENITH Pharma

AMM N° 171/16 DMP21/NNPR



6 118001 272228

PPV : 20,90 DH

COMMENT UTILISER

POSOLOGIE

Dans tous les cas, se conformer à l'avis de votre médecin. Les posologies usuelles sont les suivantes :

En prévention :

Chez le nourrisson recevant un lait enrichi en vitamine D : 1/2 ampoule (soit 100 000 UI) tous les 6 mois.

Chez le nourrisson allaité ou ne recevant pas de lait enrichi en Vitamine D et chez l'enfant jeune jusqu'à 5 ans : 1 ampoule (soit 200 000 UI) tous les 6 mois.

Chez l'adolescent : 1 ampoule (soit 200 000 UI) tous les 6 mois en période hivernale.

Chez la femme enceinte : 1/2 ampoule (soit 100 000 UI) au 6^{me} ou 7^{me} mois de grossesse.

Chez le sujet âgé : 1/2 ampoule (soit 100 000 UI) tous les 3 mois.

En cas de pathologie digestive, de traitement anticonvulsivant ou autres conditions particulières décrites ci-dessus : se conformer à la prescription médicale.

Traitements de la carence en vitamine D :

1 ampoule (soit 200 000 UI) éventuellement répétée une fois après 1 à 6 mois.

CE MEDICAMENT VOUS A ETE PERSONNELLEMENT DELIVRE DANS UNE SITUATION PRECISE :

- IL PEUT NE PAS ETRE ADAPTE A UN AUTRE CAS.

- NE PAS LE CONSEILLER A UNE AUTRE PERSONNE.

MODE ET VOIE D'ADMINISTRATION

Voie IM. L'ampoule peut être également administrée par voie orale.

CONDUITE A TENIR EN CAS DE SURDOSAGE

AVERTIR IMMEDIATEMENT VOTRE MEDECIN.

L'apparition de maux de tête, fatigue, perte d'appétit, amaigrissement, dépression, arrêt de croissance, nausées, vomissements, constipation, émission d'une quantité excessive d'urine, soif intense, déshydratation, hypertension artérielle, calculs rénaux, calcifications des tissus (dépôts de calcium en particulier au niveau du rein et des vaisseaux), insuffisance rénale (défaillance des fonctions du rein), troubles du rythme cardiaque voire coma peuvent être les signes d'une dose excessive en vitamine D.

Les signes biologiques d'un surdosage en vitamine D sont une augmentation des taux de calcium et de phosphore dans le sang et les urines, une concentration basse en hormone parathyroïdienne et élevée en 25-hydroxyvitamine D.

En cas de surdosage, le traitement doit être arrêté. Limiter les apports en calcium (ex : laitages) et boire abondamment.

CONDUITE A TENIR EN CAS D'OMISSION D'UNE DOSE

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

VITAMINE D3 B.O.N.®

200 000 UI/1 ml

Cholécalciférol

Solution injectable IM en ampoule

IDENTIFICATION DU MEDICAMENT

COMPOSITION

Cholécalciférol (vitamine D3) 200 000 UI
Excipient : triglycérides à chaîne moyenne q.s. pour 1 ml

FORME PHARMACEUTIQUE

Solution injectable en ampoule de 1 ml.

CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE : VITAMINE D.

NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

DE LA DÉCISION D'ENREGISTREMENT

BOUCHARA-RECORDATI

70, avenue du Général de Gaulle
92800 PUTEAUX - FRANCE

NOM ET ADRESSE DU FABRICANT

HAUPT PHARMA

1, Rue Comte de Sinard
26250 LIVRON SUR DRÔME - FRANCE

DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT ?

Ce médicament contient de la vitamine D qui permet la fixation osseuse du calcium. Il est indiqué dans la prévention et le traitement des carences en vitamine D.

ATTENTION !

DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MEDICAMENT ? Ce médicament NE DOIT PAS ETRE UTILISE dans les cas suivants :

- allergie à l'un des constituants, notamment à la vitamine D,
- hypercalcémie (taux anormalement élevé de calcium dans le sang),
- hypercalcémie (taux anormalement élevé de calcium dans les urines),
- lithiase calcique (calcul rénal).

EN CAS DE DOUCE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

MISES EN GARDE SPECIALES

Afin d'éviter un surdosage en vitamine D, prévenir votre médecin en cas d'association avec un traitement contenant déjà cette vitamine.

En cas d'administration de fortes doses et répétées de vitamine D, ou en cas d'association avec des fortes doses de calcium, il est nécessaire de surveiller le taux de calcium dans le sang et les urines.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

EN CAS DE DOUCE NE PAS HESITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES ET AUTRES INTERACTIONS

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MEDICAMENTS IL FAUT SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN.

GROSSESSE - AI LAITEMENT

Si vous êtes enceinte ou présumée enceinte, consultez votre médecin. Il peut prescrire ce médicament. En effet, il a été prescrit pendant la grossesse et l'allaitement.

ZENITH Pharma

AMM N° 171/16 DMP/21/INNPR



6 118001 272228

PPV : 20,90 DH

nssez
nsel
ce
être

COMMENT UTILISER CE MEDICAMENT

POSOLOGIE

Dans tous les cas, se conformer à l'avis de votre médecin. Les posologies usuelles sont les suivantes :

En prévention :

Chez le nourrisson recevant un lait enrichi en vitamine D : 1/2 ampoule (soit 100 000 UI) tous les 6 mois.

Chez le nourrisson allaité ou ne recevant pas de lait enrichi en Vitamine D et chez l'enfant jeune jusqu'à 5 ans : 1 ampoule (soit 200 000 UI) tous les 6 mois.

Chez l'adolescent : 1 ampoule (soit 200 000 UI) tous les 6 mois en période hivernale.

Chez la femme enceinte : 1/2 ampoule (soit 100 000 UI) au 6^{me} ou 7^{me} mois de grossesse.

Chez le sujet âgé : 1/2 ampoule (soit 100 000 UI) tous les 3 mois.

En cas de pathologie digestive, de traitement anticonvulsivant ou autres conditions particulières décrites ci-dessus : se conformer à la prescription médicale.

Traitements de la carence en vitamine D :

1 ampoule (soit 200 000 UI) éventuellement répétée une fois après 1 à 6 mois.

CE MEDICAMENT VOUS A ETE PERSONNELLEMENT DELIVRE DANS UNE SITUATION PRECISE :

- IL PEUT NE PAS ETRE ADAPTE A UN AUTRE CAS.
- NE PAS LE CONSEILLER A UNE AUTRE PERSONNE.

MODE ET VOIE D'ADMINISTRATION

Voie IM. L'ampoule peut être également administrée par voie orale.

CONDUITE A TENIR EN CAS DE SURDOSAGE

AVERTIR IMMEDIATEMENT VOTRE MEDECIN.

L'apparition de maux de tête, fatigue, perte d'appétit, amaigrissement, dépression, arrêt de croissance, nausées, vomissements, constipation, émission d'une quantité excessive d'urine, soif intense, déshydratation, hypertension artérielle, calculs rénaux, calcifications des tissus (dépôts de calcium en particulier au niveau du rein et des vaisseaux), insuffisance rénale (défaillance des fonctions du rein), troubles du rythme cardiaque voire coma peuvent être les signes d'une dose excessive en vitamine D.

Les signes biologiques d'un surdosage en vitamine D sont une augmentation des taux de calcium et de phosphore dans le sang et les urines, une concentration basse en hormone parathyroïdienne et élevée en 25-hydroxyvitamine D.

En cas de surdosage, le traitement doit être arrêté. Limiter les apports en calcium (ex : laitages) et boire abondamment.

CONDUITE A TENIR EN CAS D'OMISSION D'UNE DOSE

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

VITAMINE D3 B.O.N.® 200 000 UI/1 ml

Cholécalciférol

Solution injectable IM en ampoule

GROSSESSE - AI LAITEMENT

Si vous êtes enceinte ou présumée enceinte, n'oubliez pas de consulter votre médecin. Il prescrit le médicament. Ensuite, il prescrit pendant la grossesse et l'allaitement.

ZENITH Pharma
AMM N° 171/16 DMP/21/NNPR



6 118001 272228

PPV : 20,90 DH

COMMENT UTILISER

POSOLOGIE

Dans tous les cas, se conformer à l'avis de votre médecin. Les posologies usuelles sont les suivantes :

En prévention :

Chez le nourrisson recevant un lait enrichi en vitamine D : 1/2 ampoule (soit 100 000 UI) tous les 6 mois.

Chez le nourrisson allaité ou ne recevant pas de lait enrichi en Vitamine D et chez l'enfant jeune jusqu'à 5 ans : 1 ampoule (soit 200 000 UI) tous les 6 mois.

Chez l'adolescent : 1 ampoule (soit 200 000 UI) tous les 6 mois en période hivernale.

Chez la femme enceinte : 1/2 ampoule (soit 100 000 UI) au 6^{me} ou 7^{me} mois de grossesse.

Chez le sujet âgé : 1/2 ampoule (soit 100 000 UI) tous les 3 mois.

En cas de pathologie digestive, de traitement anticonvulsivant ou autres conditions particulières décrites ci-dessus : se conformer à la prescription médicale.

Traitements de la carence en vitamine D :

1 ampoule (soit 200 000 UI) éventuellement répétée une fois après 1 à 6 mois.

CE MEDICAMENT VOUS A ETE PERSONNELLEMENT DELIVRE DANS UNE SITUATION PRECISE :

- IL PEUT NE PAS ETRE ADAPTE A UN AUTRE CAS.
- NE PAS LE CONSEILLER A UNE AUTRE PERSONNE.

MODE ET VOIE D'ADMINISTRATION

Voie IM. L'ampoule peut être également administrée par voie orale.

CONDUITE A TENIR EN CAS DE SURDOSAGE

AVERTIR IMMEDIATEMENT VOTRE MEDECIN.

L'apparition de maux de tête, fatigue, perte d'appétit, amaigrissement, dépression, arrêt de croissance, nausées, vomissements, constipation, émission d'une quantité excessive d'urine, soif intense, déshydratation, hypertension artérielle, calculs rénaux, calcifications des tissus (dépôts de calcium en particulier au niveau du rein et des vaisseaux), insuffisance rénale (défaillance des fonctions du rein), troubles du rythme cardiaque voire coma peuvent être les signes d'une dose excessive en vitamine D. Les signes biologiques d'un surdosage en vitamine D sont une augmentation des taux de calcium et de phosphore dans le sang et les urines, une concentration basse en hormone parathyroïdienne et élevée en 25-hydroxyvitamine D.

En cas de surdosage, le traitement doit être arrêté. Limiter les apports en calcium (ex : laitages) et boire abondamment.

CONDUITE A TENIR EN CAS D'OMISSION D'UNE DOSE

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

IDENTIFICATION DU MEDICAMENT

COMPOSITION

Cholécalciférol (vitamine D3) 200 000 UI
Excipient : triglycérides à chaîne moyenne q.s. pour 1 ml

FORME PHARMACEUTIQUE

Solution injectable en ampoule de 1 ml.

CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE : VITAMINE D.

NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

DE LA DÉCISION D'ENREGISTREMENT

BOUCHARA-RECORDATI

70, avenue du Général de Gaulle
92800 PUTEAUX - FRANCE

NOM ET ADRESSE DU FABRICANT

HAUT PHARMA
1, Rue Comte de Sinard
26250 LIVRON SUR DRÔME - FRANCE

DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT ?

Ce médicament contient de la vitamine D qui permet la fixation osseuse du calcium. Il est indiqué dans la prévention et le traitement des carences en vitamine D.

ATTENTION !

DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MEDICAMENT ?

Ce médicament NE DOIT PAS ETRE UTILISE dans les cas suivants :

- allergie à l'un des constituants, notamment à la vitamine D,
- hypercalcémie (taux anormalement élevé de calcium dans le sang),
- hypercalciurie (taux anormalement élevé de calcium dans les urines),
- lithiasis calcique (calcul rénal).

EN CAS DE DOUCE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

MISES EN GARDE SPECIALES

Afin d'éviter un surdosage en vitamine D, prévenir votre médecin en cas d'association avec un traitement contenant déjà cette vitamine.

En cas d'administration de fortes doses et répétées de vitamine D, ou en cas d'association avec des fortes doses de calcium, il est nécessaire de surveiller le taux de calcium dans le sang et les urines.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

EN CAS DE DOUCE NE PAS HESITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES ET AUTRES INTERACTIONS

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MEDICAMENTS IL FAUT SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN.

VITAMINE D3 B.O.N.®

200 000 UI/1 ml

Cholécalciférol

Solution injectable IM en ampoule

IDENTIFICATION DU MEDICAMENT

COMPOSITION

Cholécalciférol (vitamine D3) 200 000 UI
Excipient : triglycérides à chaîne moyenne q.s. pour 1 ml

FORME PHARMACEUTIQUE

Solution injectable en ampoule de 1 ml.

CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE : VITAMINE D.

NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

DE LA DÉCISION D'ENREGISTREMENT

BOUCHARA-RECORDATI

70, avenue du Général de Gaulle
92800 PUTEAUX - FRANCE

NOM ET ADRESSE DU FABRICANT

HAUPT PHARMA

1, Rue Comte de Sinard
26250 LIVRON SUR DRÔME - FRANCE

DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT ?

Ce médicament contient de la vitamine D qui permet la fixation osseuse du calcium. Il est indiqué dans la prévention et le traitement des carences en vitamine D.

ATTENTION !

DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MEDICAMENT ?

Ce médicament NE DOIT PAS ETRE UTILISE dans les cas suivants :

- allergie à l'un des constituants, notamment à la vitamine D,
- hypercalcémie (taux anormalement élevé de calcium dans le sang),
- hypercalciurie (taux anormalement élevé de calcium dans les urines),
- lithiasie calcique (calcul rénal).

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

MISES EN GARDE SPECIALES

Afin d'éviter un surdosage en vitamine D, prévenir votre médecin en cas d'association avec un traitement contenant déjà cette vitamine.

En cas d'administration de fortes doses et répétées de vitamine D, ou en cas d'association avec des fortes doses de calcium, il est nécessaire de surveiller le taux de calcium dans le sang et les urines.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

EN CAS DE DOUTE NE PAS HESITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES ET AUTRES INTERACTIONS

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MEDICAMENTS IL FAUT SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN.

GROSSESSE - ALLAITEMENT

Si vous êtes enceinte ou si vous allaitez, consultez votre médecin. En effet, ce médicament a été prescrit pendant la grossesse.

ZENITH Pharma
AMM N° 171/16 DMP/21/NNPR



6 118001 272228

PPV : 20,90 DH

COMMENT UTILISER

POSOLOGIE

Dans tous les cas, se conformer à l'avis de votre médecin. Les posologies usuelles sont les suivantes :

En prévention :

Chez le nourrisson recevant un lait enrichi en vitamine D : 1/2 ampoule (soit 100 000 UI) tous les 6 mois.

Chez le nourrisson allaité ou ne recevant pas de lait enrichi en Vitamine D et chez l'enfant jeune jusqu'à 5 ans : 1 ampoule (soit 200 000 UI) tous les 6 mois.

Chez l'adolescent : 1 ampoule (soit 200 000 UI) tous les 6 mois en période hivernale.

Chez la femme enceinte : 1/2 ampoule (soit 100 000 UI) au 6^{me} ou 7^{me} mois de grossesse.

Chez le sujet âgé : 1/2 ampoule (soit 100 000 UI) tous les 3 mois.

En cas de pathologie digestive, de traitement anticonvulsivant ou autres conditions particulières décrites ci-dessus : se conformer à la prescription médicale.

Traitement de la carence en vitamine D :

1 ampoule (soit 200 000 UI) éventuellement répétée une fois après 1 à 6 mois.

CE MEDICAMENT VOUS A ETE PERSONNELLEMENT DELIVRE DANS UNE SITUATION PRECISE :

- IL PEUT NE PAS ETRE ADAPTE A UN AUTRE CAS.
- NE PAS LE CONSEILLER A UNE AUTRE PERSONNE.

MODE ET VOIE D'ADMINISTRATION

Voie IM. L'ampoule peut être également administrée par voie orale.

CONDUITE A TENIR EN CAS DE SURDOSAGE

AVERTIR IMMEDIATEMENT VOTRE MEDECIN.

L'apparition de maux de tête, fatigue, perte d'appétit, amaigrissement, dépression, arrêt de croissance, nausées, vomissements, constipation, émission d'une quantité excessive d'urine, soif intense, déshydratation, hypertension artérielle, calculs rénaux, calcifications des tissus (dépôts de calcium en particulier au niveau du rein et des vaisseaux), insuffisance rénale (défaillance des fonctions du rein), troubles du rythme cardiaque voire coma peuvent être les signes d'une dose excessive en vitamine D.

Les signes biologiques d'un surdosage en vitamine D sont une augmentation des taux de calcium et de phosphore dans le sang et les urines, une concentration basse en hormone parathyroïdienne et élevée en 25-hydroxyvitamine D.

En cas de surdosage, le traitement doit être arrêté. Limiter les apports en calcium (ex : laitages) et boire abondamment.

CONDUITE A TENIR EN CAS D'OMISSION D'UNE DOSE

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

Dicetel

100 mg Bromure de pinaverium

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire. • Si vous avez d'autres questions, interrogez votre médecin ou votre pharmacien. • Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres. • Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.

1. QU'EST-CE QUE DICETEL 100 mg, comprimé pelliculé ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

Classe pharmacothérapeutique – code ATC :

Antispasmodique musculotrope.

Ce médicament est indiqué dans les douleurs des maladies digestives.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAÎTRE AVANT DE PRENDRE DICETEL 100 mg, comprimé pelliculé ?

Si votre médecin vous a informé(e) d'une intolérance à certains sucre, contactez-le avant de prendre ce médicament.

Ne prenez jamais DICETEL 100 mg, comprimé pelliculé :

- si vous êtes allergique (hypersensible) à la substance active ou à l'un des composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6.

En cas de doute il est indispensable de demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

Avertissements et précautions

L'utilisation de ce médicament n'est pas recommandée chez l'enfant.

Du fait d'un risque d'irritation de l'œsophage, il est important de respecter scrupuleusement le mode d'administration :

- prenez toujours les comprimés au milieu des repas,
- avalez les comprimés entiers, en position assise, avec un grand verre d'eau. Ne pas les écraser, les sucer ou les mâcher ;
- ne vous allongez pas pendant 30 minutes suivant la prise.

Il est particulièrement important de respecter le mode d'administration de DICETEL mentionné ci-dessus si :

- vous avez des problèmes avec votre œsophage,
- une petite partie de votre estomac est remontée dans votre poitrine (hernie hiatale).

Si l'une de ces conditions s'applique à vous (ou en cas de doute), parlez-en à votre médecin avant de prendre DICETEL.

Autres médicaments et DICETEL 100 mg, comprimé pelliculé

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

En particulier, prévenez votre médecin si vous prenez d'autres médicaments pour soulager les spasmes de votre intestin ou des voies biliaires (médicaments appelés « anticholinergiques »). DICETEL peut augmenter leur effet contre les spasmes.

Grossesse et allaitement : Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre ce médicament.

Informez votre médecin si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être. L'utilisation de DICETEL n'est pas recommandée au cours de la grossesse.

Informez votre médecin si vous allaitez ou si vous êtes sur le point d'allaiter. L'utilisation de DICETEL n'est pas recommandée chez la femme qui allaita.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

L'effet de ce médicament sur votre aptitude à conduire ou utiliser des outils ou des machines n'est pas connu. Veuillez comment ce médicament vous affecte avant de pratiquer une de ces activités.

DICETEL 100 mg, comprimé pelliculé contient du lactose (un type de sucre).

Si votre médecin vous a informé(e) d'une intolérance à certains sucre, contactez-le avant de prendre ce médicament.

L'utilisation de ce médicament est déconseillée chez les patients présentant une intolérance au galactose, un déficit en lactase de Lapp ou un syndrome de malabsorption du glucose ou du galactose (maladies héréditaires rares).

3. COMMENT PRENDRE DICETEL 100 mg, comprimé pelliculé ?

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant exactement

les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

Mode d'administration

- Du fait d'un risque d'irritation de l'œsophage, il est important de respecter scrupuleusement le mode d'administration :
- prenez toujours les comprimés au milieu des repas,
- avalez les comprimés entiers avec un verre d'eau. Ne pas les écraser, les sucer ou les mâcher,
- ne prenez pas les comprimés en position allongée ni juste avant l'heure du coucher.

- Il est également recommandé :
- d'espacer la prise des comprimés uniformément sur toute la journée,
- d'essayer de prendre vos comprimés environ aux mêmes heures chaque jour. Cela vous aidera à vous rappeler de les prendre.

Posologie : La posologie est de 2 comprimés par jour en deux prises. Exceptionnellement, cette posologie peut être augmentée à 3 comprimés par jour.

Utilisation chez les enfants

L'utilisation de ce médicament n'est pas recommandée chez l'enfant.

Si vous avez pris plus de DICETEL 100 mg, comprimé pelliculé que vous n'auriez dû

Si vous avez pris plus de DICETEL que vous n'auriez dû, contactez un médecin ou rendez-vous directement à l'hôpital. Prenez la boîte de médicament et cette notice avec vous.

Si vous oubliez de prendre DICETEL 100 mg, comprimé pelliculé

Si vous oubliez un comprimé, ne le prenez pas et prenez la dose suivante à l'heure habituelle.

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. QUELLES SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Les effets indésirables suivants peuvent survenir avec ce médicament :

- problèmes avec votre œsophage, votre estomac ou votre intestin tels qu'une difficulté à avaler, des douleurs abdominales, des diarrhées, des nausées ou des vomissements, risque d'atteintes de votre œsophage en cas de non-respect du mode d'administration (voir rubrique 3 « Posologie et mode d'administration »).
- problèmes de peau tels que des rougeurs, une éruption cutanée, des démangeaisons ou une urticaire.
- réactions allergiques (hypersensibilité) au médicament telles qu'une difficulté à respirer, un gonflement du visage, des lèvres,

de la langue ou de la gorge (œdème de Quincke). Si cela se produit, arrêtez de prendre DICETEL et consultez immédiatement un médecin, vous pourriez avoir besoin de soins médicaux urgents.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration. En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER DICETEL 100 mg, comprimé pelliculé ?

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur la boîte ou le blister après EXP. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois. Pas de précautions particulières de conservation.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égoût ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS

Ce que contient DICETEL 100 mg, comprimé pelliculé

- La substance active est :
Bromure de pinavérum 100,000 mg
Pour un comprimé pelliculé.

• Les autres composants sont : Silice hydrophobe colloïdale, cellulose microcristalline, talc, stéarate de magnésium, amidon de maïs prégélatinisé, lactose monohydraté.

Pelliculage : copolymère basique de métacrylate de butyle, talc, laurylsulfate de sodium, acide stéarique, sepsisperse dry 3203 (laque aluminique de jaune orange S (E110), dioxyde de titane, cellulose microcristalline, hypromellose).

Qu'est-ce que DICETEL 100 mg, comprimé pelliculé et contenu de l'emballage extérieur

Ce médicament se présente sous forme de comprimé pelliculé, rond, biconvexe, de couleur jaunâtre à orange, gravé 100 sur une face. Boîte 30.

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est : 19/09/2017

Fabriqué sous licence par :
Maphar. Km 10, Route côtière 111,
QI-Zenata, Ain Sebaâ, Casablanca.
Rachid LAMRINI, Pharmacien Responsable



Ranciphex® 10 et 20 mg

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.

- Gardez cette notice, vous pourrez avoir besoin de la re lire.
- Si vous avez toute autre question, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.
- Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

1. DENOMINATION

RANCIPHEX® 10 mg.

RANCIPHEX® 20 mg.

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

RANCIPHEX® 10 mg.

La substance active est :

Rabéprazole sodique 10 mg

Pour un comprimé gastro-résistant.

RANCIPHEX® 20 mg

La substance active est :

Rabéprazole sodique 20 mg

Pour un comprimé gastro-résistant.

Les autres composants :

Mannitol, oxyde de magnésium, hydroxypropylcellulose faiblement substituée, hydroxypropylcellulose, stéarate de magnésium, éthylcellulose, phthalate d'hydromellose, monoglycérides diacétyle, talc, dioxyde de titane, oxyde de fer jaune.

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Ce médicament se présente sous forme de comprimés gastro-résistants. Boîtes de 14, 28 et 56.

4. CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE

Inhibiteur de la pompe à protons.

RANCIPHEX® contient la substance active rabéprazole sodique. Il appartient à un groupe de médicaments appelés «Inhibiteurs de la Pompe à Protons» (IPP's). Ils fonctionnent par diminution de la quantité d'acide produite par votre estomac.

5. INDICATIONS THERAPEUTIQUES :

RANCIPHEX® est utilisé dans le traitement :

- Du «Reflux Gastro-Osophagien» (RGO), qui peut inclure des brûlures d'estomac. Le RGO se produit lorsque l'acide et des aliments s'échappent de votre estomac et remontent dans votre oesophage.
- Des ulcères de l'estomac ou de la partie supérieure de l'intestin. Si ces ulcères sont infectés par des bactéries appelées «Helicobacter Pylori» (H. Pylor), des antibiotiques vous seront prescrits. L'utilisation de comprimés de RANCIPHEX® en association à des antibiotiques élimine l'infection et permet la cicatrisation de l'ulcère. Cela empêche également l'infection et l'ulcère de se reproduire.
- Du syndrome de Zollinger-Ellison: lorsque votre estomac produit trop d'acide.

6. POSOLOGIE & MODE D'ADMINISTRATION

Instructions pour un bon usage

Prenez toujours RANCIPHEX® exactement comme votre médecin vous l'a indiqué. Si vous avez un doute, vous devez vérifier avec votre médecin ou avec votre pharmacien.

Prise de ce médicament

Refrez un comprimé de son emballage seulement au moment de prendre votre médicament.

• Avalez vos comprimés entiers avec un verre d'eau. N'écrasez pas et ne croquez pas les comprimés.

• Votre médecin vous dira combien de comprimés il faut prendre et pendant combien de temps. Cela dépendra de votre situation.

Si vous prenez ce médicament depuis longtemps, votre médecin voudra vous suivre régulièrement.

Posologie, Mode et/ou voie(s) d'administration, Fréquence d'administration et Durée du traitement

Adultes et personnes âgées

Pour le « reflux gastro-oesophagien » (RGO)

Traitement des symptômes modérés à sévères (RGO symptomatique)

• La posologie habituelle est de 1 comprimé de RANCIPHEX® 10 mg une fois par jour pendant 4 semaines.

• Prenez le comprimé le matin avant de manger.

• Si vos symptômes réapparaissent après 4 semaines de traitement, votre médecin peut vous dire de prendre 1 comprimé de RANCIPHEX® 10 mg selon vos besoins.

Traitement des symptômes plus sévères (RGO érosif ou ulcératif)

• La posologie habituelle est de 1 comprimé de RANCIPHEX® 20 mg une fois par jour pendant 4 à 8 semaines.

PPV: 113 DH 70

eur,
pas

ralement modérés et s'améliorent sans que vous prenez ce médicament.

REAGISSEZ ET CONSULEZ IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN SI DES INDÉSIRABLES SUIVANTS - VOUS POUVEZ AVOIR UN MAL URGENT :

- Réactions cutanées : ces signes peuvent inclure : gonflement soudain de votre visage, difficulté à respirer, ou pression sanguine basse pouvant causer un évanouissement ou une chute.
- Signes fréquents d'infection, tels qu'un mal de gorge, une température élevée (fièvre), ou un ulcère dans votre bouche ou votre gorge.
- Confusions ou saignements faciles.
- Eruptions vésiculeuses, douleur ou ulcération de votre bouche et de votre gorge.
- Ces effets indésirables sont très rares (touchent moins de 1 personne sur 10000).

Autres effets indésirables possibles :

- Fréquents (touchent moins de 1 personne sur 10)
- Infections.
- Sommeil difficile.
- Maux de tête, vertiges.
- Toux, nez qui coule ou mal de gorge (pharyngite).
- Effets sur votre estomac ou votre intestin tels que douleurs au ventre, diarrhées, flatulence, nausées, vomissements ou constipation.
- Courbatures ou mal de dos.
- Faiblesse ou syndrome pseudo-grippal.
- Peu fréquents (touchent moins de 1 personne sur 100)
- Nervosité ou sommeil.
- Infection au niveau des poumons (bronchite).
- Sinus douloureux et bouchés (sinusite).
- Bouche sèche.
- Indigestion ou rôts (éruption).
- Eruption cutanée ou rougeur de la peau.
- Douleur au niveau des muscles, des jambes ou des articulations.
- Infection de la vessie (infection des voies urinaires).
- Douleur thoracique.
- Frissons ou fièvre.
- Modification du fonctionnement de votre foie (mesurable par des tests sanguins).

Rares (touchent moins de 1 personne sur 1000)

- Perte d'appétit (anorexie).
- Dépression.
- Hypersensibilité (incluant des réactions allergiques).
- Troubles visuels.
- Douleur dans la bouche (stomatite) ou perturbations du goût.
- Irritation ou douleur de l'estomac.
- Troubles au niveau du foie ayant pour conséquence un jaunissement de votre peau et du blanc de vos yeux (jaunisse).
- Eruption cutanée avec démangeaisons ou formation de cloques sur votre peau.
- Sudation.
- Troubles des reins.
- Prise de poids.
- Modification des globules blancs dans le sang (mesurable par des tests sanguins) pouvant entraîner des infections fréquentes.
- Diminution des plaquettes dans le sang entraînant des saignements ou des contusions plus facilement que d'habitude.

Autres effets indésirables possibles (fréquence inconnue)

- Augmentation de la taille des seins chez l'homme.
- Rétention d'eau.
- Faible taux de sodium dans le sang pouvant causer fatigue et confusion, spasmes musculaires, convulsions et coma.

- Les patients ayant déjà eu des problèmes au niveau du foie peuvent très rarement développer une encéphalopathie (maladie du cerveau).
- Si vous prenez RANCIPHEX® pendant plus de trois mois, il est possible que le taux de magnésium dans votre sang diminue. De faibles taux de magnésium peuvent se traduire par une fatigue, des contractions musculaires involontaires, une désorientation, des convulsions, des sensations vertigineuses, une accélération du rythme cardiaque. Si vous présentez l'un de ces symptômes, veuillez en informer immédiatement votre médecin. De faibles taux de magnésium peuvent également entraîner une diminution des taux de potassium ou de calcium dans le sang. Votre médecin pourra décider d'effectuer des examens sanguins réguliers pour surveiller votre taux de magnésium.

SI VOUS REMARQUEZ DES EFFETS INDÉSIRABLES NON MENTIONNÉS DANS CETTE NOTICE, OU SI CERTAINS EFFETS INDÉSIRABLES DEVIENNENT GRAVES, VÉUILLER EN INFORMER VOTRE MÉDECIN OU VOTRE PHARMACIEN.

9. MISES EN GARDE SPECIALES ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI:

Avant de prendre RANCIPHEX®, consultez votre médecin ou votre pharmacien si :

- vous êtes allergique à d'autres médicaments inhibiteurs de la pompe à protons ou aux « benzimidazoles substitués »
- des troubles hépatiques et sanguins ont été observés chez certains patients mais ils s'améliorent souvent à l'arrêt de RANCIPHEX®.
- vous avez un cancer de l'estomac
- vous avez déjà eu des problèmes de foie
- vous prenez de l'atazanavir - contre l'infection par le VIH

Si vous n'êtes pas sûr d'être dans l'un des cas ci-dessus, parlez-en à votre médecin.